



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## A G R E M E N T

Un AGREMENT au titre d'Association Sportive

- est décerné à l'association **CITRON BLEU**

en application de l'arrêté N° : 971 11 10 AAS 547

du 3 octobre 2011

pour les activités régies par la fédération suivante :

- **FF Etudes et Sports Sous Marins**

A Basse-Terre le

P. La Directrice de la Jeunesse, des Sports  
et de la Cohésion Sociale

L'Inspecteur

  
Patrick BOULEAU